

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

LE VRAI MANITOBA

DATE LIMITE
28 FÉVRIER 2022



Qualification des œuvres photographiques

- Format numérique d'au moins 2 000 x 1 500 pixels (3 mégapixels)
- Horizontal
- Elles peuvent porter sur n'importe quel sujet (à l'exception de personnes identifiables)
- Elles doivent avoir été prises au Manitoba
- Maximum de deux photos par participant



Sélection des œuvres photographiques

- Elles seront jugées pour leur composition, leur qualité technique et pour refléter les 4 saisons et les diverses régions du Manitoba
- La décision des juges sera finale



Prix

- Gagnants : 13 prix de 100\$
- Mentions honorables : 6 prix de 25\$ offerts par Caisse Groupe Financier



Les œuvres photographiques des gagnants seront publiées dans le calendrier mural 2023 de Caisse Groupe Financier et des Credit Unions.

**Caisse**
Groupe Financier

Soumettre une œuvre photographique

Veuillez inclure votre nom, adresse postale et/ou adresse courriel, ainsi que le titre de votre œuvre photographique et son emplacement au Manitoba.

- Courriel : photos@caisse.biz
- Cédérom : Déposez-le à un centre de services Caisse Groupe Financier ou postez à :

Concours de photographie LE VRAI MANITOBA
a/s Caisse Groupe Financier
201 - 205 boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4

Le concours est ouvert au public et à tous les membres de Caisse Groupe Financier et des Credit Unions du Manitoba et des sociétés affiliées, y compris leurs employés et leurs administrateurs.

En participant au concours, vous consentez à l'utilisation de votre nom et votre œuvre photographique dans le calendrier mural 2023 et dans toute promotion de Caisse Groupe Financier.